



**Bourse du Syndicat du personnel de soutien  
de l'Université du Québec à Rimouski<sup>1</sup>**

**1 bourse équivalent aux frais de scolarité  
pour une session à temps complet**

Dans le cadre des campagnes de financement de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, le Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR (SCFP, s. l. 1575) participe, de 2017 à 2021, à la remise d'une bourse annuelle à un étudiant<sup>2</sup> inscrit à temps complet à l'UQAR, campus de Rimouski ou de Lévis.

**Valeur de la bourse :**

***Une (1) bourse équivalent aux frais de scolarité\* pour une session à temps complet (\*frais pour les étudiants québécois).***

**Modalités d'éligibilité :**

- Être l'enfant légitime d'un membre du Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR et fournir un certificat de naissance ou d'adoption légal;
- Être inscrit(e) à temps complet à l'UQAR dans un programme d'études au baccalauréat ou aux cycles supérieurs à la date limite d'abandon des cours sans remboursement;
- Selon la politique d'attribution de la bourse du S.C.F.P.-1575, une étudiante ou un étudiant peut recevoir la bourse plus d'une fois.

**Modalités d'attribution :**

Le syndicat fera une présélection des candidatures. Un tirage au sort se fera parmi les candidatures admissibles reçues. **Seul le récipiendaire sera avisé de la sélection.**

**Les dossiers devront inclure les documents suivants :**

- Certificat de naissance ou d'adoption légale;
- Photocopie de l'horaire de cours de l'UQAR.

**Cheminement des dossiers de candidature :**

La demande doit être déposée **avant le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020, 16 h 30.**

Étant donné la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19, nous vous demandons de faire parvenir vos documents de mise en candidature par courriel à l'adresse suivante : [scfp\\_1575@uqar.ca](mailto:scfp_1575@uqar.ca).

<sup>1</sup> Le concours s'adresse aux étudiants inscrits à temps complet dans tous les programmes d'études dispensés par l'UQAR sur les deux campus.

<sup>2</sup> En vue d'alléger ce texte, on n'y emploie généralement que le masculin pour désigner les femmes et les hommes.